

L'Indépendant, 01/12/23

Err : souscription pour l'église Saint-Génis et la chapelle de la Vierge



Les travaux se poursuivent pour le programme de réhabilitation des édifices religieux.

Dans le cadre du programme de réhabilitation des édifices religieux de l'église Saint-Génis et de la chapelle de la Vierge, les travaux se poursuivent, avec la réalisation des drains sur les murs extérieurs de l'église et les toitures. Une deuxième tranche de travaux sera engagée pour la chapelle au printemps 2024. Le coût estimé est de 295 000 € HT. Ce programme bénéficie de l'aide de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), de la Région, du conseil départemental, de la Sauvegarde de l'art français et de la Fondation du patrimoine. Une somme de 15 624 € provenant du legs de Marie-Thérèse Farre a également été affectée à ces travaux. Afin de soutenir collectivement cette action du patrimoine errois, une souscription en partenariat avec la Fondation du patrimoine est ouverte (chaque don générera une réduction d'impôt de 66 %). D'ores et déjà, 6 132 € ont été récoltés.

Les dons peuvent être adressés par chèque ou via le site internet www.fondation-patrimoine.org/1094